


## Aide financière pour les entreprises embauchant des apprentis jusqu'au 31 décembre 2024



**6000 €**  
pour l'embauche d'un  
apprenti



L'apprenti doit préparer un  
**diplôme** ou un titre à finalité  
professionnelle **inférieur ou  
égal au niveau 7 (BAC+5)**



**Effectif < 250 salariés** : sans conditions

**Effectif > 250 salariés** : atteindre au moins 5 % de contrats  
favorisant l'insertion professionnelle (contrat d'apprentissage)  
dans l'effectif salarié total annuel, au 31 décembre 2024

La Mission Locale de l'Aveyron vous accompagne dans vos démarches  
N'hésitez pas à contacter nos Chargé(e)s Relations Entreprises

